

Nous demandons pardon à Dieu de ce rapprochement, qui nous semble nécessaire pour faire saisir notre pensée.

Ainsi, il paraît admis de tous que tel saint fait tel genre particulier de miracles ; qu'on obtient par son intercession telles faveurs spéciales, ou qu'il guérit telles maladies.

De même, ces puissants médiateurs semblent avoir sur terre chacun son champ d'action de prédilection. La puissance de celui-ci se manifeste tout particulièrement dans tel pays, dans telle ville, dans telle église ; celui-là opère des merveilles dans telle solitude lointaine, qui a été son tombeau, qui devient célèbre et attire des multitudes.

Seuls, les plus élevés dans la hiérarchie céleste, les plus rapprochés de Dieu, tels que la sainte Vierge et saint Joseph, exercent une médiation universelle, sans distinction de pays ou de peuple.

Et pourtant, la sainte Vierge elle-même se choisit parfois un sanctuaire, où elle manifeste davantage sa puissance. Tel est le sanctuaire de Lourdes, qui a rajeuni le vieux motto :

Regnum Gallie
Regnum Mariæ.

De même, sainte Anne a fait choix de son sanctuaire de Beaupré pour exercer plus spécialement son ministère de médiation. On ne saurait en douter après toutes les merveilles que des milliers de témoins attestent depuis longtemps, et qui l'ont fait proclamer la grande thaumaturge du Canada.

Telle est l'économie des desseins providentiels dans les emplois que Dieu confie à ses saints pour la dispensation de ses faveurs.

Ces préliminaires posés, il est permis de croire que la Vierge Immaculée connaît le dessein de Dieu de glorifier tout particulièrement sainte Anne dans cette partie du pays que nous habitons. Et ce dessein lui étant connu, n'est-il pas raisonnable de penser qu'elle aussi veut que sa mère y soit glorifiée ?

Dès lors, pouvons-nous ajouter, elle n'était pas sourde aux instances des époux Verge et de leur enfant, mais elle voulait que la faveur demandée leur fût accordée par l'intermédiaire de sa mère.

Tout cela nous paraît raisonnable et logique ; et nous aimons à croire que lorsque la famille Verge et les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu adressèrent enfin leur supplique à sainte Anne pour la guérison de Virginie, ce fut la Vierge Immaculée elle-même qui dut la présenter à sa mère.

Tout cela est sans doute plus ou moins hypothétique, et l'on comprend qu'en pareille matière nous sommes bien obligés de recourir à des hypothèses ; mais tout cela nous paraît également vraisemblable, et nous avons cru cette digression nécessaire pour répandre quelque lumière sur la suite des événements dont nous allons maintenant reprendre le récit.